

Apprentissage
Code RNCP 35696

Organisme certificateur :
MINISTRE DE L'EDUCATION
NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
Date de début des parcours certifiants :
01-09-2021

Date d'échéance de l'enregistrement : 31-08-2026

Code diplôme Education Nationale
du CAP Maintenance de bâtiments
de collectivité : 500-23006 R

Le titulaire de la spécialité CAP « interventions en maintenance technique des bâtiments » intervient, sous le contrôle de sa hiérarchie dans le cadre des travaux de maintenance, de rénovation, de réhabilitation ou de modification d'une partie d'un bâtiment à l'intérieur et à l'extérieur. Il intervient indifféremment dans : les constructions du secteur résidentiel (habitat individuel et collectif) ; les établissements tertiaires ou industriels ;

Les établissements de collectivités publics ou privés (santé, scolaires, campings, administratifs...).

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Devenir un agent technique de maintenance polyvalent du bâtiment.

Il effectue la maintenance et l'entretien des locaux et espaces à usage collectif (locaux communaux, établissements hospitaliers, maisons de retraite, immeubles, écoles, locaux d'entreprises...) selon les règles de sécurité.

Il peut gérer les approvisionnements d'outils et de consommables.

Pour qui ?

Après la classe de 3ème,
De 15 à 29 ans

LES PLUS

SST
Habilitation électrique

SITE DE FORMATION

LGT – LP – CFA – CFP
Saint François d'Assise
11 Rond Point Charles Sorin
85000 LA ROCHE SUR YON

CONTACTS

cfacfp-sfda@stfrancoislaroche.fr
02 51 37 94 51
www.stfrancoislaroche.fr

COMPETENCES DEVELOPPEES

- Remplacer les éléments défectueux
- Participer à l'entretien et la maintenance
- Evaluer les besoins de réparations
- Rendre compte de son activité
- Contribuer à la sécurité
- Rénover et entretenir des structures fixes (cloisons, peinture, isolation...)
- Poser et réparer des structures mobiles (portes, fenêtres, mobilier...)
- Remplacer des appareillages de plomberie, chauffage, électricité et réseau
- Vérification et entretien des accès pour le public

APRES LA FORMATION

Poursuite d'étude :

- CAP des secteurs du bâtiments (spécialisation)
- Bac professionnel Métier de l'Électricité et de ses Environnements Connectés
- Bac professionnel Technicien Constructeur Bois
- Bac Pro Technicien d'Etudes du Bâtiment

Débouchés professionnels :

- Agent de maintenance du bâtiment pour :
- Les Services techniques municipaux
- Centres de soins et d'accueil
- Camping, parc, hôtel
- Structures administratives, scolaires et de formation
- Service de maintenance du bâtiment dans une structure commerciale ou industrielle

TAUX DE REUSSITE A L'EXAMEN

50 % pour la session 2025

INSERTION PROFESSIONNELLE

100 % en 2025

Taux de poursuite d'études 2025 : 0 %

ENSEIGNEMENTS à SFDA

ENSEIGNEMENTS - 35h semaine au CFA

Enseignement général (13,5h) : Français, Histoire Géographie, Enseignement Moral et Civique, Mathématiques, Sciences, Anglais, EPS,

Enseignement professionnel (19h) : Prévention Sécurité Environnement, Arts appliqués. Electricité, Plomberie, Pose et réparation des supports mobiles, Supports et revêtements sols et murs (peinture, placo, carrelage...) - modules chauffage, réseau, domotique, réseau

Accompagnement (1,5h) : approfondissement, suivi de l'apprenti début et fin de période)

METHODES PEDAGOGIQUES

Projets
Travaux dirigés et Travaux Pratiques
Mise en situation
Alternance d'apports théoriques et pratiques
Méthodes qui prennent appui sur l'existant et le vécu professionnel des apprenants

EVALUATION et SUIVI des apprentissages

Evaluation par compétences
Notation en lien avec les épreuves d'examen
Bulletins semestriels
Accès au logiciel d'évaluation
Livret de suivi de l'apprenti
Compte rendu d'activités au centre et en entreprise

ACCESSIBILITE PERSONNES HANDICAPEES

Notre référent handicap est à votre écoute pour l'aménagement de la formation.
Contact référent handicap de l'établissement.

FORMATION EN ALTERNANCE par APPRENTISSAGE – CAP - 2 années

RYTHME DE L'ALTERNANCE par année

Rythme moyen d'alternance : deux semaines consécutives de présence au centre de formation de juin à septembre

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Formation en apprentissage
- 800 heures de formation au CFA sur les 2ans.
- De 11 à 13 semaines au CFA de septembre à juin par année.

COUT DE LA FORMATION

Formation non payante pour l'apprenti, prise en charge par France Compétences après accord de l'OPCO ou du financeur référent.

A la charge de l'apprenant : repas et activités culturelles en lien avec la formation.

EFFECTIFS

Minimum 4 et maximum 10

ACCOMPAGNEMENT

Heures d'accompagnement et d'échanges de pratiques en début et fin de période au centre de formation

Un référent de groupe responsable de l'apprenti qui entretient le lien avec le maître d'apprentissage

Une formation et/ou un accompagnement proposé au maître d'apprentissage

Deux visites par an en entreprise - entretiens téléphoniques

Livret de l'apprenti qui comprend le livret de compétences, les comptes-rendus d'activités au centre et en entreprise et toutes les informations nécessaires au suivi de l'apprenti

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Déposer un dossier de candidature complet au Centre de Formation du lycée Saint François d'Assise
- Effectuer un entretien individuel pour validation du projet avec un responsable de l'équipe de direction
- **Avoir signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise**